

1. *Débitrice*: **Union Trust SA**, Cours des Bastions 3 bis, c/o Synergipius SARL, 1205 **Genève**

2. *Remarques*: activité dans les domaines financier, administratif et de la gestion de fortune, notamment conseils et contrôle de gestion, ingénierie, exécution d'opérations et de mandats, prestations de services, prise de participation à des sociétés ou entreprises, à l'exclusion de participations immobilières en Suisse.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).

Pour tout renseignement: Mme V. Pesant,
tél. 022 327 73 45

Office des faillites
1227 Carouge

(02379772)